Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 19 (1932)

Heft: 2

Rubrik: Chronique suisse-romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique suisse-romande

Genève

Une protestation: On parle de reconstruire l'Ecole des arts industriels. Déjà, paraît-il, un architecte désigné officieusement s'occupe d'élaborer un projet. Cela dans le plus grand silence et à l'insu de tout le monde.

De nombreux cas semblables se sont produits ces derniers temps à Genève. C'est de cette façon qu'ont été attribués la construction du nouveau bâtiment des services industriels (crédit de 100.000 francs), l'agrandissement de l'asile de Bel-Air (crédit de 800.000 francs), les bains de Genève-Plage (crédit de 500.000 francs), les bains des Pâquis (crédit de 600.000 francs) et l'asile du Petit-Saconnex (crédit de 1.300.000 francs).

Le G. A. N. G. (groupe pour l'architecture nouvelle à Genève) s'est fait un devoir de protester énergiquement contre ces procédés peu recommandables. Il a justement attiré l'attention de l'opinion publique sur les dangers évidents de cette pratique, qui semble vouloir se généraliser à Genève et ailleurs. Par ce moyen, on se prive de l'apport précieux d'idées qu'offre le système des concours; on commet une grave injustice envers tous les architectes; on crée le favoritisme et le désordre; on entrave le mouvement architectural actuel.

Le G. A. N. G. estime de toute urgence de créer une législation saine et bien ordonnée régissant toutes ces questions. Il faut, en effet, que tout édifice public construit à l'aide des deniers publics, de quelque importance qu'il soit, fasse l'objet d'un concours. Il faut aussi que tous les architectes, sans exception d'âge, de conception ou de tendance, puissent y prendre part.

Le G. A. N. G. a invité toutes les associations professionnelles de Genève à se rallier à son point de vue.

Les bâtiments du Désarmement: Lundi après-midi, 11 janvier 1932, a eu lieu la remise à la Société des Nations du bâtiment édifié pour les commissions et les services de la Conférence du désarmement par les soins de la République et Canton de Genève.

Sous la conduite de Guillaume Fatio, les assistants ont visité le bâtiment qui est adjacent au Secrétariat général et lui est directement relié. Il comprend au premier étage deux grandes salles de commissions de 600 mètres carrés avec vitrages du côté du Quai Wilson et du lac. Avec la salle actuelle du Conseil dans l'ancien Hôtel National, les commissions disposeront pour leurs séances de trois grandes salles; du côté de la Place Butini, une autre salle de commission de 200 mètres carrés et comme pendant la salle de la presse avec les services administratifs y compris ceux des télégraphes et des téléphones; 44 cabines sont à la disposition des journalistes.

Au rez-de-chaussée sont les locaux de la poste, des chemins de fer, de la banque, puis toute une série de



Genève, Place Cornavin. Hôtel Cinéma et passage sous voie à gauche de la gare



Genève, Gare Cornavin. Etat des travaux Côté Rue de Lausanne



Genève, Cité Vieusseux. Le petit bâtiment au dernier plan contient la buanderie générale et les services publics. Photo Portillat



bureaux pour le personnel de la conférence. — Quant aux voies d'accès, la nouvelle avenue qui du Quai Wilson conduit à la Place Butini, où se trouve l'entrée des bâtiments, est bien établie.

Lausanne

Un nouveau jardin public: La municipalité a soumis à la ratification du Conseil communal l'achat qu'elle vient de faire, pour le prix de 560.000 francs en vue de la création d'un jardin public, d'un parc et d'une promenade à l'intention de la partie occidentale de Lausanne, de 55.300 mètres carrés, dont 8280 gratuitement cédés, de la campagne de Valency.

Si l'achat est approuvé, la municipalité présentera plus tard un projet complet d'aménagement, de lotissement ainsi qu'une demande de crédit pour les plantations, pour la création des allées et de dévestitures, pour l'aménagement total du parc. Une zone de protection sera établie afin que la magnifique vue dont on jouit de la crête ne soit pas abîmée par des constructions s'élevant au bas de la propriété.

Inauguration de la salle Métropole-Bel-Air: La Société Bel-Air Métropole vient d'inaugurer la salle de la Tour de l'architecte Laverrière FAS. où le cinéma cédera parfois la place au music-hall, au théâtre et à l'orchestre symphonique. Elle comporte un parterre et une vaste galerie qui se prolonge jusqu'à la scène et forme le long des parois une suite de balcons en décrochement. Au fond du parterre et sur les flancs de celui-ci, se trouvent un certain nombre de loges.

La nouvelle salle contient 1600 fauteuils légèrement inclinés en arrière; l'éclairage est indirect et l'aération constante. Elle est aussi pourvue d'une fosse d'orchestre et de tous les dispositifs de machinerie et d'éclairage requis pour la scène. Des halls circulaires dégagent chaque étage avec, au centre, une sorte de puits ajouré traversé de haut en bas par un lustre. La décoration est l'œuvre du peintre Mennet de «L'Oeuvre».

Sion

Une nouvelle maison d'école sera construite au cours du printemps prochain.

Fribourg

Pour la décoration d'une nouvelle église: Le concours artistique pour la décoration intérieure de la nouvelle église de Saint-Pierre du Gambach à Fribourg a valu le premier prix au projet du peintre futuriste italien Gino Severini. Quatorze projets avaient été présentés.

Montreux

Un nouveau bâtiment des Postes a été inauguré dernièrement à l'avenue des Alpes, à proximité immédiate

Münchner Chronik

Dem Gedächtnis des im September vorigen Jahres verstorbenen Architekten *Max Littmann* galt eine Ausstellung in Räumen der Residenz. Es interessieren besonders die bekannten Theaterbauten in Berlin, München, Posen, Bozen, Stuttgart usw. (Man hat das Material in

de la gare centrale. Le coût, terrain compris, s'est élevé à un million 600.000 francs. Les nouveaux locaux, de lignes assez modernes, sont spacieux et clairs; le central automatique de l'administration des Téléphones est installé au premier étage.

Orbe

Pour une restauration de l'église: En vue de la réfection de l'intérieur de l'église Notre-Dame ou la Grande Eglise à Orbe, une commission de restauration a été désignée. Les architectes Gilliard FAS et Godet FAS de Lausanne, d'accord avec la commission des Monuments historiques, fourniront un devis-projet.

Yverdon

Casino-Théâtre: On se souvient qu'un premier préavis de 160.000 francs avait été voté par le Conseil communal pour la transformation du Casino-Théâtre et qu'il avait été suivi d'un second crédit de 100.000 francs, puis de la demande d'un troisième crédit au montant de 105.000 francs, portant le total à 365.000 francs. En présence de cette troisième demande, la municipalité a eu la clairvoyance de faire dresser une expertise par l'architecte Charles Thévenaz FAS, de Lausanne, qui a fixé le devis définitif à 310.000 francs. Or, voici que l'architecte de la transformation vient de présenter un nouveau devis portant la dépense prévue à 400.000 francs.

La municipalité, effrayée par des chiffres qui s'enflent à chaque instant, vient d'ordonner la suspension immédiate de tous les travaux, de demander à l'architecte un rapport détaillé sur tous les travaux exécutés jusqu'à ce jour et sur les sommes dépensées, de nommer une commission spéciale qui examinera avec elle le détail des devis présentés et des travaux non encore exécutés, puis cherchera, sur la base de cet examen, les économies à réaliser de façon à ramener le coût total au moins au chiffre fixé par l'expertise.

Baulmes

Après les chapelles catholiques de La Sarraz et de Payerne, la construction d'une chapelle catholique a été projetée au grand village de Baulmes qui compte un certain nombre d'éléments catholiques, la plupart de langue italienne, maçons, entrepreneurs, et travaillant à l'usine de chaux et ciments.

Arch. Albert Sartoris.

einer im Verlage Knorr & Hirth in München soeben erschienenen Monographie bequem zur Hand.) Littmanns Leistung liegt im rein Technischen und in seiner grossen Organisationsbegabung, in seiner theoretischen und praktischen Bewältigung des Theaterbaus; aber er war alles